

## La conspiration de Pontcallec (1720)

*1718 : Le marquis de Pontcallec participe à un complot pour la défense des libertés bretonnes. Il est décapité en 1720*

A la mort de Louis XIV, la régence de Philippe d'Orléans ouvre une période de libertinage et de faste dans la bonne société. Mais la situation n'est pas la même en province, spécialement en Bretagne où la population de remet mal des massacres perpétrés pendant la révolte des bonnets rouges. C'est alors qu'entre en scène le marquis de Pontcallec. C'est un noble sans le sou, qui vit de trafics divers. Il rêve d'une Bretagne libre et d'une république aristocratique.

Pour comprendre les motifs de la conspiration que dirigea le marquis de Pontcallec au début du XVIIIème siècle, il faut revenir au traité d'union de 1532. Il faut savoir que la Bretagne n'a pas été annexée à la France après une défaite militaire, ni par les mariages de la duchesse Anne avec les rois français. L'unité de la Bretagne et de la France a été votée par le parlement de Bretagne siégeant à Rennes. Ses motivations étaient que de toute façon, pour avoir la paix, la Bretagne devait se faire un allié de la France et vu que celle-ci était sans cesse agressive et avait une volonté hégémonique, et que le roi corrompait avec largesse les parlementaires, ils finirent par voter en 1532 l'Edit d'Union, celui-ci spécifiant qu'il ne serait jamais porté atteintes aux privilèges, exemptions, franchises et libertés octroyés aux bretons par leurs ducs, et ils continueraient à en jouir à perpétuité sous réserve seulement des modifications que proposeraient les Etats de Bretagne dans l'intérêt du pays. Presque 2 siècles plus tard, 30 ans après la révolte des Bonnets Rouges, dans les dernières années du règne de Louis XIV, les Bretons prennent conscience de l'exploitation éhontée à laquelle ils sont soumis par le pouvoir central.



« 1718. Se fondant sur la violation des clauses de l'Edit d'Union de 1532 par le Régent - le duc d'Orléans - un certain nombre de gentilshommes Bretons décident de renverser le gouvernement royal (conspiration de Cellamare), pour le remplacer par le roi d'Espagne, Philippe V. Parmi ces hommes, le Marquis de Pontcallec. Ce dernier joua un rôle déterminant dans cette affaire. Malgré un contexte politique favorable (refus du parlement de Bretagne d'enregistrer la rentrée des impôts sans le consentement des Etats le 10 janvier 1718, troubles un peu partout en Bretagne, etc.), et la constitution d'une association des « Frères Bretons » avec ses 500 signataires, le « soulèvement Breton » reste marginal.

Seuls, une vingtaine de petits nobles terriens prennent une part active au complot. Cet échec se traduit par l'arrestation du Marquis de Pontcallec le 28 décembre 1718, grâce à la trahison de Chémendy, sénéchal du Faouët et ami (!) du Marquis. Trois autres conjurés, du Couëdic, Montlouis, Le Moyne du Talhouët se rendirent eux-mêmes. Les condamnés furent exécutés le 4 mai 1720. "Une immense pitié étreignit les coeurs au souvenir de ces malheureux sacrifiés à une politique impitoyable ". " C'est de ce sentiment qu'est né la légende. On plaignit justement les quatre infortunés qui avaient payé pour les autres...On en fit des héros et des martyrs.» (Pocquet, Histoire de Bretagne, T.VI, p.150)

\*\*\*\*\*

« Louis XV (1710-1715/1774), arrière petit-fils de Louis XIV, à 5 ans. La régence est exercée par Philippe d'Orléans (1674-1715/1723), neveu du roi défunt, jusqu'à sa mort. La régence renoue avec les plaisirs affichés, mais doit assumer l'énorme déficit légué par le règne précédent : deux fois plus de dépenses que de recettes. (...)

Les esprits s'échauffent, des écrits circulent. Sous Louis XIV, la Bretagne a dû s'endetter de 25 millions de livres. On lui en demande maintenant 9 millions alors qu'il n'y a que 5 millions de recettes. Les États se réunissent, le 15 décembre 1717, à Dinan. Le jeune Talhouët de Bonamour mène la contestation. Les États ne peuvent accorder le « don gratuit » avant d'avoir examiné l'état des finances de la Bretagne !

Le commandant en chef, Montesquiou (Pierre d'Artagnan), réagit brutalement. J'ordonne la séparation des États ! La Régence veut passer outre et lever les impôts. Le parlement s'y oppose immédiatement. L'assemblée des trois États est la loi fondamentale de cette province et il ne peut s'y lever aucun droit (taxes, impôts) sans leur consentement. Montesquiou fait alors venir des régiments.

Mais le régent préfère re-convoquer les États pour le 1<sup>er</sup> juillet 1718, à Dinan. Le don gratuit est voté, mais réduit, des taxes sont supprimées. Des meneurs nobles ou parlementaires sont exilés, le 12 septembre 1718 : l'affaire fait du bruit.

Le 16 septembre 1718, quelques gentilshommes mécontents se réunissent à Rennes.

- Il nous faut fonder une association de nobles bretons ouverte à tous pour soutenir les droits et privilèges de la Bretagne et les prérogatives de la noblesse !

Talhouët rédige un acte d'union pour la défense des libertés de Bretagne. L'acte circule et recueille 500 signatures. Mais au premier rendez-vous, le 13 avril 1719, ils ne se retrouvent que 16 en forêt de Lanvaux.

- Il nous faut trouver de l'aide. Le roi d'Espagne Philippe est le petit-fils de Louis XIV. Demandons-lui de nous envoyer des troupes !



Le 29 septembre, vers 8 heures, les conjurés sont au château du marquis de Pontcallec (Morbihan).

- Alerte ! Des soldats du roi ! Sauve – qui – peut !

Le 6 octobre en forêt de Lannouée.

- Nous devons nous retrouver à 900 ! Nous ne sommes que 16 !

Durant la nuit du 30-31 octobre, 300 espagnols débarquent dans la rivière de Crac'h.

- Rembarquez au plus vite ! Tout est découvert !

Les autorités savent tout. Des troupes sillonnent la province. Des conjurés sont arrêtés, certains réussissent à s'enfuir. Un tribunal d'exécution arrive en Bretagne et siège au château de Nantes où sont détenus les prisonniers. Le 23 mars 1720, quatre des principaux meneurs sont décapités à Nantes : Pontcallec, Talhouët-le Moyne, Du Couëdic, Montlouis. Le marquis de Pontcallec était détesté de ses paysans et la

conspiration n'a jamais concerné que quelques nobles. En fait, c'est le peuple et la légende qui ont fait de Pontcallec un héros, le symbole d'une aspiration. (Secher 1999 : 44-45)